



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Baisse des financements du salon Art Capital

Question écrite n° 17088

Texte de la question

Mme Martine Froger attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur la baisse des financements octroyés au salon Art Capital. Cette manifestation née en 2006 de l'unification de quatre salons historiques - Artistes français (1881), Artistes indépendants (1884), Dessin Peinture à l'eau (1951) et Comparaisons (1954) - a battu lors de l'édition 2024, accueillie au Grand Palais Éphémère, ses records de fréquentation. Créée en 1884, ce Salon, organisé de manière associative, qui fut appelé un temps « Salon des refusés » car les artistes y participant bouleversaient les codes et les principes académiques, fêtera en 2024 ses 140 ans. Avec près de 40 000 visiteurs contre 29 392 en 2023 et 27 953 en 2022, l'attractivité de cet événement à caractère associatif qui rassemble chaque année plus de 2 000 artistes (peintres, sculpteurs, graveurs, plasticiens, photographes...) se confirme donc d'année en année. De plus, cette manifestation est la vitrine de l'engagement permanent de centaines de bénévoles actifs mobilisés et de 3 000 participants qui tous soutiennent l'esprit de liberté de Art Capital. Ce qui correspond aux attentes de la jeunesse artistique, le bénévolat représentant un formidable levier d'inclusion sociale et d'éducation. Or le salon est confronté aujourd'hui à une baisse drastique des subventions lui permettant de se tenir au Grand Palais. En effet, en deux ans, celles-ci sont passées de 297 000 euros à 50 000 euros, en sachant que le prix de la location du Grand Palais se situe autour de 360 000 euros pour un tel événement. Ce désengagement du ministère de la culture paraît injustifié et guère compréhensible. Il menace directement la pérennité même de ce salon, événement incontournable de l'art en Europe, symbole de la liberté et de la diversité de l'art contemporain français. En conséquence, elle souhaite l'interroger sur la possibilité de revenir rapidement sur ce désengagement massif qui fragilise un des trop rares intervenants dans le domaine de l'art qui contribuent à la réduction de la fracture culturelle dans le pays.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Froger](#)

Circonscription : Ariège (1^{re} circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17088

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 avril 2024](#), page 2909

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)